

DELIBERATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 Mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai, à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune des Taillades, légalement convoqués le dix-sept mai deux mille vingt-trois, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Nicole GIRARD, Maire.

<u>PRESENTS</u>: Nicole GIRARD. Sonia HAQUET. Philippe GUILLOT. Michèle NOUGUIER. Jean-Louis DELPIANO. Bérengère LOISEL-MONTAGNE. Guy HONORAT. Michel LE FAOU. Dominique GIRAUD-LE FAOU. Marc CHABERT. Isabelle KIN. Thomas BIDON. Amélie BERGER. Maxime DAUPHIN. José TUR. Claudine PEUCH. Valérie BOUNIAS. Pierre VOLTAIRE.

EXCUSES: Béatrice SANTO-VELASCO (pouvoir donné à Claudine PEUCH)

ABSENTS:

Secrétaire de séance : Sonia HAQUET

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

>	N° 15-2023 : PATRIMOINE – Droit de préemption parcelle boisée classée, section AL N°29	APPROUVEE	
>	N° 16-2023 : PATRIMOINE – Vente parcelle section AO N°45	APPROUVEE	
>	N° 17-2023 : ENVIRONNEMENT – Contrat SEDEL – Avenant N°3 – Actualisation du tarif	APPROUVEE	
>	N° 18-2023 : ENVIRONNEMENT – Charte d'engagement des partenaires dans le PCAET	APPROUVEE	
>	N° 19-2023 : ONF : Etat d'assiette et destination des coupes de bois	APPROUVEE	
>	N° 20-2023 : FINANCES – Renouvellement de la convention OCV-ALSH	APPROUVEE	
>	N° 21-2023 : FINANCES – Subvention exceptionnelle pour l'association ICI	APPROUVEE	